

**Par décret n° 2010-2279 du 14 septembre 2010.**

Monsieur Moez Nafeti, inspecteur central des communications, est chargé des fonctions de chef du bureau d'ordre central au ministère des technologies de la communication.

**Par décret n° 2010-2280 du 14 septembre 2010.**

Monsieur Slah Bouhari, ingénieur principal, est chargé des fonctions de chef de service de la gestion et de la maintenance des bâtiments et des équipements à la division des moyens et de la logistique à l'école supérieure des communications de Tunis.

**Par décret n° 2010-2281 du 14 septembre 2010.**

Monsieur Aousse Aouini, ingénieur principal, est chargé des fonctions de chef de service du suivi d'audit à la sous-direction de l'audit, de la qualité et de la sécurité à la direction du suivi d'informatisation aux services relevant du secrétaire d'Etat auprès du ministre des technologies de la communication chargée de l'informatique, de l'internet et des logiciels libres.

**Par décret n° 2010-2282 du 14 septembre 2010.**

Mademoiselle Imen Gaiech, ingénieur principal, est chargée des fonctions de chef de service du suivi d'exécution des schémas directeurs et programmes

d'informatisation à la sous-direction du suivi d'exécution des schémas directeurs et des programmes d'informatisation à la direction du suivi d'informatisation aux services relevant du secrétaire d'Etat auprès du ministre des technologies de la communication chargée de l'informatique, de l'internet et des logiciels libres.

**Par décret n° 2010-2283 du 14 septembre 2010.**

Monsieur Foued Ouji, inspecteur des communications, est chargé des fonctions de chef de service de la prospective et des enquêtes à la sous-direction des statistiques et de la planification à la direction des études, de la planification et des agréments à la direction générale de la stratégie et de la planification aux services relevant du secrétaire d'Etat auprès du ministre des technologies de la communication chargée de l'informatique, de l'internet et des logiciels libres.

**Par décret n° 2010-2284 du 14 septembre 2010.**

Madame Yamina Mathlouthi est désignée en qualité de membre auprès de l'instance nationale des télécommunications au titre d'une personnalité compétente dans le domaine technique, économique ou juridique afférent aux télécommunications en remplacement de Monsieur Brahim Nafaâ.